



La Fédération CGT des Services publics dépose un
préavis de grève le 26 septembre 2013
et se joint à l'appel lancé
par la Fédération CGT Santé Action sociale



Profession Psychologue

Jeudi 26 septembre 2013

Grève nationale : TOUS A BERCY !

Manifestation à 14H devant le Ministère du Budget

139, Rue de Bercy-Paris 12^{ème} - (Métro : Bercy)

Le public reconnaît les psychologues, pas les pouvoirs publics !

Ces 20 dernières années, les demandes adressées aux psychologues dans tous les domaines s'amplifient : orientation et difficultés d'apprentissage scolaire, santé au travail, adoption, fin de vie, addictions, écoute des victimes, handicap, plan cancer, santé mentale... Partout, les psychologues tentent de répondre aux besoins de soutien aux personnes, aux familles et aux équipes.

Par contre, du côté des pouvoirs publics, rien ne bouge !

Que ce soit dans les hôpitaux, dans les collectivités locales, la justice, l'éducation nationale, le médico-social, le social, les maisons de retraite, etc., c'est massivement la précarité de l'emploi, des temps partiels imposés, des salaires indécents.

Dans la fonction publique territoriale

Après au moins 5 années d'études, un-e psychologue titulaire débute sa carrière à l'indice nouveau majoré 349, soit un salaire mensuel d'environ 1 300€ avec un déroulement de carrière sur 26 ans pour un-e psychologue (INM 658) et un minimum de 30 ans pour arriver au dernier échelon de psychologue hors classe (INM 783).

De plus, les psychologues sont souvent embauchés en tant que vacataires ou en CDD, sans évolution de carrière.

Les droits au temps FIR (Formation, Information, Recherche) est souvent bafoué ou ignoré des employeurs et les vacataires n'y auraient pas droit.

Nous revendiquons :

- Des budgets pour une reconnaissance salariale et une réduction de la précarité
- Des postes de psychologues à la hauteur des besoins de la population
- Des emplois pérennes statutaires, à temps complet
- Des salaires décents, en rapport avec notre qualification universitaire et nos responsabilités
- Une refonte complète des grilles de salaire qui, notamment dans les fonctions publiques, n'ont pas évolué depuis plus de 20 ans
- Un début de carrière pour tous à au moins 2 450€ brut et le double en fin de carrière
- L'application de la loi de résorption de la précarité pour tous les vacataires